



AGROALIMENTAIRE

Contacter la FGTA-FO :

> Christian Crétier
Secrétaire fédéral
Tél : 01 40 52 85 23
Courriel : christian.cretier@fgta-fo.org

> Cyril Herbin
Délégué syndical central
Tél : 06 22 52 51 55
Courriel : fococacola@gmail.com

Paris, le 27 février 2013

Lettre du PDG de Coca-Cola France à Arnaud Montebourg : les 200 salariés licenciés apprécient

Dans une lettre en date du 21 février 2013, le PDG de Coca-Cola France affirme au ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg qu'il est profondément convaincu « *de l'intérêt, de l'opportunité mais aussi de la responsabilité sociétale qu'implique le fait de produire en France* », et fait part de sa fierté de participer au dynamisme économique de la France.

Le syndicat Force Ouvrière Coca-Cola et la FGTA-FO lui répondent « *Chiche ?! Engagez-vous dans vos deux PSE en cours, qui concernent plus de 200 salariés alors que le groupe réalise 928 millions de dollars de résultats opérationnels en 2012, à ne signer aucune lettre de licenciement !* »

Une troisième voie tracée par FO existe, celle de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Elle sera constituée de reclassements et de départs volontaires. Commencez par respecter vos salariés qui ont contribué à obtenir de tels résultats et alors seulement vous pourrez jouer aux redresseurs de torts dans la presse française.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr